



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Forum national « Arbres, arbustes et territoires »
**Présentation de l'action 4.4 du plan
de développement de
l'agroforesterie**

2 décembre 2016

**C.Pinard, Bureau du Changement Climatique et
de la Biodiversité**

Sous-direction de la performance environnementale et de la valorisation
des territoires

DGPE / MAAF





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Genèse et actualité du plan de développement de l'agroforesterie

- * Le contexte : projet agro-écologique pour la France, initiative 4 pour 1000, etc.
- * Lancement officiel du plan, par le ministre, lors de la journée nationale du 17 décembre 2015
- * L'actualité : les actions se mettent en place, des partenariats se créent
- * Un axe dédié à la valorisation économique des productions





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Le plan de développement de l'agroforesterie

Axe 1 : renforcer la connaissance, le suivi et les actions de recherche sur l'agroforesterie

Axe 2 - Améliorer le cadre réglementaire et juridique et renforcer les appuis financiers

Axe 3 - Développer le conseil et la formation, promouvoir l'agroforesterie et valoriser ses productions

Axe 4 – Valoriser économiquement les productions de l'agroforesterie, et les développer sur les terroirs et les territoires

Axe 5 - Promouvoir les approches européennes et internationales





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Axe 4 – Valoriser économiquement les productions de l'agroforesterie, et les développer sur les terroirs et les territoires

- Action 4.1. Soutenir le développement de filières de valorisation de produits de l'agroforesterie
- Action 4.2. Développer des synergies avec les signes de qualité
- Action 4.3. Mettre en place des plans de développement durable du bocage et une reconnaissance « bois agroforestier géré durablement »
- **Action 4.4. Développer la démarche nationale de production de plants d'arbres et d'arbustes d'origine locale**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Conclusion : quelles perspectives pour la poursuite du plan (et ses liens à la marque végétal local) ?

- Des actions qui progressent, des partenariats qui se développent
- Une place particulière pour le secteur de la formation
- Le soutien du MAAF au projet porté dans l'action 4.4, mais aussi beaucoup plus...

